

DEPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

DCM-2013-154  
N° 27

ARRONDISSEMENT  
DE CHAMBERY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE CHAMBERY

VILLE DE  
CHAMBERY

OBJET : AIDE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES - CONTRAT ANIMATEUR  
SPORTIF

SEANCE DU 22 juillet 2013

L'an deux mille treize et le 22 du mois de juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Mme Bernadette Laclais, Maire.

Présents : 28

Danièle Bac-David, Pascal Barbe, Pierre Béranger, Louis Besson, Françoise Bovier-Lapierre, Hadjira Caba, Angela Caprioglio-Hisler, Marie-Thérèse Chassery, Sophie Coquemer, Michel Dantin, Xavier Dullin, Henri Dupassieux, Claude Fachinger, Michèle Ferrer, Charline Galea, Nicole Guilhaudin, Michel Haudry, Isabelle Herlin, Michel Julien, Bernadette Laclais, Luc Letoffe, Brigitte Masson, René Mathieu, Claudine Mourier, Laurent Ripart, Jean-Pierre Ruffier, Loïc Varnet, Marc Vilain

Absents : 2

Hugues Manouvrier, Corinne Townley

Délégations de Vote : 15

Yves Barboussat a donné pouvoir à Claudine Mourier, Françoise Dornier a donné pouvoir à Danièle Bac-David, Guy Fajeau a donné pouvoir à Sophie Coquemer, Jacques Garbolino a donné pouvoir à Bernadette Laclais, Xavier Guedel a donné pouvoir à Loïc Varnet, Houria Hedli a donné pouvoir à Michel Julien, Bernard Hofbauer a donné pouvoir à Jean-Pierre Ruffier, Claudine Laforgue-Durand a donné pouvoir à Angela Caprioglio-Hisler, Juliette Lehmann a donné pouvoir à Michel Haudry, Leïla Oufkir a donné pouvoir à Louis Besson, Christiane Bollon a donné pouvoir à Michel Dantin, François Cochet a donné pouvoir à Claude Fachinger, Isabelle Huni-Cordier a donné pouvoir à Xavier Dullin, Sylvie Koska a donné pouvoir à Françoise Bovier-Lapierre, Jean-Claude Trotel a donné pouvoir à Charline Galea

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Loïc Varnet, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013  
N°27 AIDE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES - CONTRAT ANIMATEUR SPORTIF

Rapport de Loïc Varnet

La politique sportive de la Ville est de permettre aux chambériens d'avoir le plus large accès aux disciplines proposées dans les meilleures conditions. A cet effet, la Ville soutient les clubs afin de leur permettre de rémunérer des éducateurs.

Initialement conclus pour aider les associations sportives à développer leurs activités, les contrats d'animateurs sportifs financés par la Ville ont pris au fil du temps, et particulièrement ces dernières années, une importance toute particulière. Face à l'évolution de la législation sportive en matière d'encadrement, ils sont devenus en effet un complément essentiel aux subventions de fonctionnement des clubs en apportant une aide appréciée à la salarisation.

C'est dans cette volonté de soutien aux associations que le nombre de contrats aidés sera conservé cette année, la ligne budgétaire consacrée à ces subventions se situant pour l'année en cours à 287 700 euros.

Il vous est donc proposé pour l'année 2013 à l'instar de l'année 2012, d'attribuer à chacune des associations mentionnées ci-dessous, une aide de 13 700 euros permettant le financement annuel d'un poste d'animateur sportif à mi-temps :

Associations	Disciplines sportives
AEB Gym Chambéry	Gymnastique Aérobic et GRS
L'Alerte Chambérienne - Gentianes	Section gymnastique masculine
L'Alerte Chambérienne – Gentianes	Section gymnastique féminine
Allobroges Judo	Judo
Amicale laïque Volleyball	Volleyball
Badminton Club Chambéry	Badminton
Cercle d'Escrime de Chambéry	Escrime
Chambéry Cyclisme Compétition	Cyclisme
Chambéry Escalade	Escalade
Chambéry 73	Multisports (football, boxe, musculation,...)
Chambéry Loisirs Initiation Compétition VTT	VTT
Chambéry Savoie Handball	Handball
Club Handisport de l'Agglomération Chambérienne	Handisport
Club des Sports de Glace	Patinage artistique
Club nautique Chambéry / Le Bourget	Aviron
Elan Chambérien	Sports adaptés
Stade Olympique Chambérien - Entente Athlétique Chambéry	Athlétisme
Stade Olympique Chambérien Football	Football
Stade Olympique Chambérien Hockey sur Glace	Hockey sur Glace
Stade Olympique Chambérien Natation	Natation
Stade Olympique Chambérien Rugby	Rugby

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013  
N°27 AIDE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES - CONTRAT ANIMATEUR SPORTIF

Une convention passée entre la Ville de Chambéry et chacune de ces associations permet de définir les conditions dans lesquelles le poste d'animateur sportif est financé, les clubs concernés par ces contrats étant tenus de répondre notamment aux sollicitations des services municipaux des Sports, Cohésion sociale et/ou Education pour des encadrements ponctuels d'activités au service de la collectivité : Ecole Municipale de Découverte du Sport, ateliers éducatifs ou péri scolaire, projets de quartier,...

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) Décide d'attribuer une aide financière de 13 700 euros à chacune des vingt et une associations mentionnées ci-dessus pour le financement d'un poste d'animateur sportif ;
- 2) Dit que les crédits nécessaires à l'attribution de ces aides sont inscrits au Budget Primitif 2013, ligne 6574-4011 ;
- 3) Approuve la convention type jointe à ce présent rapport ;
- 4) Autorise le Maire, ou son représentant, à signer les conventions individuelles à intervenir sur cette base avec chacune des dites associations.

Nombre de Conseillers	
- en exercice :	45
- présents :	28
- délégations de vote :	15
- absents :	2

**Mis aux voix, le rapport est adopté par :**  
**42 VOIX POUR**  
**0 VOIX CONTRE**  
**1 ABSTENTION(S)**

Le Signataire, soussigné, certifie que  
cette délibération a été affichée en  
extrait à la porte de la Mairie.

Le Maire  
Bernadette Laclais